

Publié sur *Conseil National de l'Ordre des Médecins* (<https://www.conseil-national.medecin.fr>)

[Accueil](#) > Santé environnementale

---

## Santé environnementale

Publié le Mercredi 30 juillet 2025

**Le Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom), renouvelé en juin avec l'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau Bureau, a défini quatre axes structurants pour les trois années à venir. L'un d'eux place le médecin au cœur des enjeux de santé environnementale.**

L'actualité récente, avec l'adoption de la loi Duplomb, a ravivé les inquiétudes : la possible réintroduction de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes, fait polémique. Si la détresse du monde agricole est indéniable, cette décision divise jusque dans ses rangs, et suscite une large opposition dans la société civile, parmi les restaurateurs, les citoyens, et dans le monde médical. Plusieurs organisations, dont la Ligue contre le cancer, ont alerté sur les risques sanitaires graves associés à cette substance.

Le Cnom rappelle que **le médecin est au service de la personne et de la santé publique**. Il exerce sa mission dans le respect de la vie humaine et de sa dignité (article R.4127-2 du Code de la santé publique).

Nous déplorons l'écart persistant entre les connaissances scientifiques disponibles et les décisions réglementaires. Ce décalage compromet l'application effective du principe constitutionnel de précaution.

Sur le plan médical, nous affirmons que **le doute n'est pas raisonnable** lorsqu'il s'agit de substances susceptibles d'exposer la population à des risques majeurs : troubles neuro-développementaux, cancers pédiatriques, maladies chroniques. Ces alertes ne peuvent être ignorées.

La compétitivité agricole et les distorsions de concurrence au sein de l'Union Européenne ne doivent pas servir d'arguments pour relâcher notre vigilance en matière de protection de la biodiversité et de santé humaine. Les difficultés réelles du monde agricole doivent trouver des réponses compatibles avec ces exigences fondamentales.

**C'est pourquoi le Cnom s'engage à lancer sans délai une réflexion structurée sur les liens entre santé et environnement. Cette démarche associera des médecins de terrain, des experts scientifiques, des agriculteurs, des élus politiques et des représentants des usagers de la santé. Notre objectif est clair : faire de la santé environnementale un pilier de la politique de santé publique, et défendre la santé comme bien supérieur, dans toutes ses dimensions.**

---

**URL source:**<https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/communiqués-presse/sante-environnementale>

## **Liens**

[1] <https://www.conseil-national.medecin.fr/print/2587> [2] <https://www.conseil-national.medecin.fr/code-deontologie> [3] <http://www.jurisprudence.ordre.medecin.fr>